



Le Président de la République procède au lancement du Rallye 2019



Le Président de la République S.E Pierre Nkurunziza a procédé le samedi 31 août 2019 à Gitega au lancement du rallye automobile, édition 2019.

Cette course automobile a vu la participation de 18 équipages dont 8 du club le Messenger. Auparavant le club le Messenger encadrait les équipes de football et de basket ball mais aujourd-

'hui il participe à presque toutes les compétitions organisées dans le pays. Les pilotes venus de l'étranger participent à cette course comme ceux venus de la Belgique, de la RDC, les indiens naturalisés ainsi que les burundais.

Le Président de la République S.E Pierre Nkurunziza a assisté à cette course qui s'est déroulée dans la commune Bugendana en province de Gitega. Les équipages ont suivi le trajet de la colline Kibimba en passant par la colline Bitare, celle de Ntunda et enfin la colline Mugeru et Ruvubu. (source: www.rtnb.bi)

Vers le renforcement des investissements en Afrique



Le 2^{ème} Vice-Président de la République du Burundi, Dr. Joseph Butore, est rentré lundi 02 août 2019 au Burundi après son séjour au Japon où il a participé à la 7^{ème} Conférence Internationale de Tokyo sur le Déve-

loppement en Afrique (TICAD 7) qui s'est tenue du 28 au 30 août dernier. A son arrivée à l'aéroport international « Melchior Ndadaye » de Bujumbura, M. Butore a déclaré à la presse que les débats et les échanges de cette 7^{ème} édition de la TICAD ont été orientés vers le renforcement des investissements en Afrique. Il a précisé que le thème central de la conférence était de faire progresser le développement de l'Afrique en faisant recours au peuple,

Sommaire

page

Le Président de la République procède au lancement du Rallye 2019

1

Bubanza : le Président du Sénat effectue une descente dans les commune Rugazi et Mpanda

2

Mwaro : Le Président du Sénat satisfait de la situation sécuritaire

3

Le Ministre en charge de la justice répond aux questions des députés

5

Les écoles paramédicales vont être supprimées pour se conformer aux normes de la Communauté de l'Afrique de l'Est

6

Rumonge: les élèves appelés à améliorer le rendement scolaire

7

Un avion laboratoire va survoler certaines provinces pour calibrer les équipements de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi

9

Les réfugiés continuent de regagner leur patrie

11

à la technologie et à l'innovation. Les séances ont été articulées sur six thématiques, à savoir les techniques de l'information et de la communication, l'amélioration du climat des affaires et le dialogue avec le secteur privé, l'agriculture, l'éducation et les ressources humaines, la paix et la stabilité et l'économie bleue.

Au cours d'un état des lieux, une carte de développement du continent africain a été dressée. Le 1^{er} constat général est qu'aujourd'hui, l'Afrique sait ce qu'elle veut et est consciente de l'étape déjà atteinte. Selon le 2^{ème} Vice-Président de la République, l'Afrique sait où elle veut aller et voit l'objectif qu'elle veut atteindre. Et cela se lit à travers notamment l'agenda 20-63 qui est la boussole de l'Afrique. De plus, chaque pays a son document d'orientation stratégique. Pour le cas du Burundi, c'est le Plan National de Développement (PND 2018-2027) sur 10 ans. Le 2^{ème} constat a été fait à partir des exemples concrets qui montrent qu'aujourd'hui, le continent africain est capable et est prêt à accueillir de gros investisseurs, entre autres la compagnie Ethiopian Air Lines qui effectue ses vols pratique-

ment dans tous les pays africains et effectue des vols dans n'importe quelle partie du monde. Dans le secteur bancaire, on a cité l'exemple de l'ECOBANK qui a commencé au Togo et qui, aujourd'hui, a ouvert ses bureaux dans 23 pays africains. Le 3^{ème} constat fait est que les temps sont dépassés pour qu'on ne continue pas à dire que l'Afrique est une zone à haut risque, et qu'elle ne peut pas accueillir de gros investissements. On s'est rendu compte que certains grands projets sont plus rentables quand ils sont exécutés en Afrique que quand ils sont exécutés ailleurs. Par ailleurs, il n'y a aucun pays au monde où il n'y pas de risque, a souligné Dr Joseph Butore. D'après lui, la question de risque est un tabou à mettre de côté pour ne pas bloquer le développement de l'Afrique.

S'agissant de ce qu'il faudrait faire, comment le faire et où prioritairement le faire, les participants à la TICAD 7 ont été tous unanimes qu'il faut oser faire ce que le citoyen africain est capable de faire. Comme manière de le faire, il faut intégrer les idées d'affaires, les innovations dans les entreprises et le Japon est prêt à accompagner les Etats africains.

(source:

www.abpinfos.com)

Bubanza : le Président du Sénat effectue une descente dans les communes Rugazi et Mpanda



Le Président du Sénat le très Honorable Réverien Ndikuriyo a effectué une descente le jeudi 05 septembre 2019 dans les communes Rugazi et Mpanda de la Province Bubanza. Partout, l'objectif était d'évaluer la mise en application des conseils qu'il a prodigués à la population lors de sa première tournée menée dans toutes les communes du Burundi.

Au cours de la réunion avec les représentants de la population dans la commune Rugazi, ces derniers ont eu l'occasion d'être informés sur la vie en général du pays. C'était entre autres ce qui concerne la vie politique, économique, les relations diplomatiques ainsi que la vie socioéconomique.

Concernant l'éducation des enfants, le Président du Sénat a demandé aux parents de continuer pleinement à jouer leur rôle d'éduquer leurs enfants. Aux fonctionnaires de la fonction publique et du secteur privé, le Président du Sénat les a demandés à accroître leur rendement.

Selon le Président du Sénat, la population burundaise devrait connaître l'histoire du pays pour comprendre l'origine des divisions ethniques. Le très Honorable Réverien Ndikuriyo a fait savoir que les ethnies émanent de la période coloniale. Pour éradiquer ce fléau, les burundais doivent s'unir et garder le cœur de frater-

nité.

Dans l'après midi, le Président du Sénat le très Honorable Réverien Ndikuriyo a tenu une réunion pareille au chef-lieu de la commune Mpanda de la province Bubanza. Il a interpellé la population de Mpanda à combattre les grossesses non désirées chez les jeunes élèves, à limiter les naissances et surtout à

contribuer à la protection de l'environnement.

Signalons que la commune Mpanda est la 87ème commune visitée dans sa tournée qu'il est en train d'effectuer dans toutes les communes du Burundi pour sensibiliser la population au changement de mentalité pour arriver au développement durable.

(Source: www.rtnb.bi)

Mwaro : Le Président du Sénat satisfait de la situation sécuritaire



Le Président du Sénat le très Honorable Réverien Ndikuriyo a effectué le lundi 02 septembre 2019 une descente dans la province de Mwaro. Il a visité deux communes à savoir Bisoro et Gisozi. L'objectif étant d'évaluer la mise en application des conseils qu'il a prodigués lors de sa première tournée qu'il a effectuée dans toutes les communes du pays. Le Président du Sénat salue l'étape déjà franchie dans la mise en application de ses conseils. Dans toutes ces communes, le très Honorable Réverien Ndikuriyo s'est dit satisfait de la situation sécuritaire qui y règne et il a demandé à la population des deux communes à consolider la paix et la sécurité et à lutter contre la pauvreté. Pour ce faire, il a invité la population de ces communes à se fixer un plan de développement, exhortant la population à avoir une vision et à être patiente pour sa faisabilité.

La population de ces deux communes a été appelée à s'entraider mutuellement pour arriver à un développement durable. Elle a été aussi appelée à adopter un système d'épargne et à augmenter les heures de travail par jour pour augmenter la productivité.

Au cours de ces réunions, le Président du Sénat a insisté sur la protection de l'environnement et a lancé un appel à la population de planter beaucoup d'arbres et de protéger les sources d'eau.

Concernant l'éducation, le très Honorable Réverien Ndikuriyo a interpellé les parents, leur demandant de



veiller sur l'éducation de leurs enfants pour éradiquer les grossesses non désirées en milieu scolaire.

Le Président du Sénat a recommandé aux parents de limiter les naissances afin d'assurer un avenir meilleur à leur progéniture. (Source: www.rtnb.bi)

Jean Bosco Barege, nouvel ambassadeur du Burundi au Kenya, entame son mandat au Kenya

L'Ambassadeur du Burundi au Kenya, S.E Jean Bosco Barege, nouvellement désigné, a été accueilli à la Présidence de la République du Kenya. Cela s'est passé à Nairobi le 3 septembre 2019.



Ambassadeur Jean Bosco Barege est sur le point de commencer son mandat avec un objectif déterminé de renforcer les relations entre le Burundi et le Kenya. Ambassadeur Jean Bosco Barege a déclaré à Region-Week qu'il "travaillera sans relâche pour porter les relations entre le Burundi et le Kenya à un autre niveau". «J'ai eu l'immense privilège de présenter mes Lettres de Créance en tant que nouvel Ambassadeur du Burundi à Monsieur le Président de la République S.E Uhuru Kenyatta - Président de la République du Kenya. Je suis optimiste que mon nouveau mandat renforcera davantage les relations bilatérales déjà formidables entre nos États sœurs », a écrit Ambassadeur Jean Bosco Barege sur Twitter.

Amb. Jean Bosco Barege travaillait comme Ambassadeur du Burundi en Ouganda. Le Chef de l'État ougandais, S.E Yoweri Kaguta Museveni, et son Ministre des

Affaires Etrangères, S.E Sam Kutesa, l'ont félicité pour ses efforts incessants visant à amener la coopération Burundi-Ouganda à un niveau supérieur.

L'Administration ougandaise, par l'intermédiaire de son Ministère des Affaires Etrangères, a décerné à



Ambassadeur Jean Bosco Barege une médaille de mérite intitulée «Symbole d'appréciation des services rendus en tant qu'Ambassadeur du Burundi en Ouganda» pour ses bonnes actions au cours de son mandat en Ouganda.

Ambassadeur Jean Bosco Barege a été ambassadeur en Ouganda pendant sept ans de septembre 2012 à août 2019. (Source: www.regionweek.com)

Séminaire de consultation sur la lutte contre la corruption dans l'administration publique en Afrique Centrale



L'Union Africaine en collaboration avec le Gouvernement du Burundi a organisé, du 3 au 4 septembre 2019 à l'Hôtel Outlook de Bujumbura, un séminaire de consultation pour la région centrale sur la mise en œuvre des dispositions de la charte africaine sur les principes et les valeurs de la fonction publique et de l'administration relatives à la lutte contre la corruption dans l'administration publique.

Dans son mot d'ouverture, la Ministre à la Présidence chargé de la Bon-

ne Gouvernance Madame Jeanne d'Arc KAGAYO, a fait savoir que la Charte africaine sur les valeurs et les principes du service public et de l'Administration adoptée par la seizième session ordinaire de la Conférence des Etats tenue le 31 janvier 2011 à Addis Abeba a été ratifiée par le Gouvernement de la République du Burundi. Elle a informé que cette Charte est l'un des instruments d'orientations politiques et juridiques en matière de modernisation de notre administration publique pour la satisfaction du citoyen.



La promotion de la bonne gouvernance au sein de l'administration publique, la prévention et la répression de la corruption à tous les niveaux et à travers tout le pays font partie des principales préoccupations du Gouvernement de la République du Burundi. Le Représentant de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Issaka Garba Abdou et le Président du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption Honorable Bégoto MIAROM ont présenté leurs allocutions, dans lesquelles, ils remercient le Gouvernement du Burundi pour les dispositions nécessaires prises, pour abriter la consultation ainsi que l'hospitalité accordée à l'ensemble des participants. Comme ils l'ont annoncé, cette consultation a pour principal objectif d'identifier les défis liés à la lutte contre la corruption dans la fonction publique et à trouver des



solutions en vue d'une amélioration des prestations des services publics en Afrique Centrale.

Après il est suivi les présentations de différents experts dans le domaine de lutte contre la corruption, la discussion et les échanges d'expériences.

En terminant le séminaire, les représentants de la région d'Afrique centrale ont fait une déclaration contenant des recommandations à l'attention de l'Union Africaine et des États membres. Dans cette déclaration ils réaffirment l'engagement à l'effort collectif de la Commission de l'Union africaine auprès de leurs gouvernements nationaux et de la société civile pour prévenir et combattre la corruption aux niveaux national, régional et continental.

En clôturant le séminaire, la Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance Madame Jeanne d'Arc KAGAYO a remercié l'Union Africaine pour avoir choisi le Burundi pour abriter ce séminaire aussi important. Il a fait savoir que le Burundi ne ménagera aucun effort pour mettre en application les conclusions et recommandations issues de ce séminaire.

Le représentant de la Commission de l'Union Africaine Monsieur Issaka Garba Abdou a remercié vivement le Burundi pour l'accueil. Il a fait savoir que les objectifs assignés par cette consultation sont atteints. Il a rappelé aux Etats de mettre en œuvre de ces recommandations. (Source : Rédaction/MAE)

Le Ministre en charge de la justice répond aux questions des députés

Le Ministre de la Justice, de la Protection Civile et Garde des Sceaux Mme Aimée Laurentine Kanyana était mercredi 04 septembre 2019 invitée à l'hémicycle de Kigobe pour répondre aux ques-

tions des Députés lors d'une séance des questions orales.

Les Députés ont voulu savoir si la législation burundaise est conforme à la Communauté Est Africaine

dont le Burundi est membre. Mme Aimée Laurentine Kanyana a répondu que les services de législation sont à l'œuvre pour la vérification.



Concernant la lenteur dans le traitement des dossiers et l'exécution des jugements rendus, la Ministre a invité l'administration locale à intervenir pour dénoncer les dossiers pendants de la population qu'elle représente. Elle a souligné que le juge qui se rendra coupable d'un tel manquement sera puni.

D'autres Députés ont demandé pourquoi les détenus qui ont purgé un quart de leur peine ne sont pas libérés conformément à la loi, la Ministre Aimée Laurentine Kanyana a indiqué que c'est une question à gérer avec délicatesse parce qu'il y en a qui sont libérés

mais qui récidivent et commettent d'autres infractions.

Pour les magistrats qui commettent des erreurs, Mme Aimée Laurentine Kanyana a fait savoir qu'au lieu de les muter, il faut les licencier. Elle a ajouté qu'une commission de 5 Magistrats a été mise en place pour recevoir les doléances des justiciables.

Concernant la question de savoir pourquoi les juges ne répriment pas les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) sous prétexte de manque de textes d'accompagnements, Mme Aimée Laurentine Kanyana a répondu que ces textes ne sont pas nécessaires car la loi est claire en matière des VSBG.

Les Députés ont voulu savoir pourquoi les notaires sont peu nombreux dans le pays alors qu'ils sont très sollicités, Mme Aimée Laurentine Kanyana a répondu qu'ils sont nommés par décret-loi mais a précisé que le Ministère à sa charge a proposé au Gouvernement de doter chaque province d'au moins un notaire. Mais être notaire demande des connaissances et une expérience suffisantes, a-t-elle précisé. (source: www.rtnb.bi)

Les écoles paramédicales vont être supprimées pour se conformer aux normes de la Communauté de l'Afrique de l'Est



Les écoles paramédicales vont être supprimées au Burundi pour se conformer aux normes de la Communauté Est-Africaine (CEA), a indiqué le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Dr Thaddée Ndikumana, lors d'une séance des questions orales lui adressées par les Députés de la Chambre Basse du Parlement.

Le Dr Thaddée Ndikumana a fait savoir que le nombre de détenteurs des diplômes de niveau A3 et A2 qui n'ont pas d'emploi s'élève à 13.000. Il a ajouté que selon les normes de la CEA, un infirmier doit avoir un diplôme de niveau baccalauréat, comme celui qui est délivré aux lauréats de l'Institut National de Santé Publique (INSP). Le Ministère voudrait que les lauréats du niveau A3 renforcent leur niveau de formation.

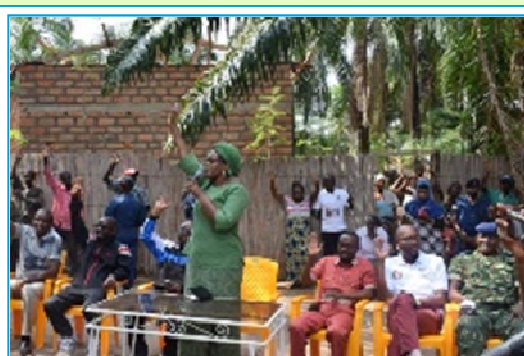
Dr Ndikumana a précisé que l'année scolaire qui commence bientôt est la dernière promotion pour la formation paramédicale de niveau A2 et que les Directeurs des écoles paramédicales sont au courant de la décision du Ministère qui leur a recommandé d'y ajouter le niveau supérieur pour permettre aux

lauréats d'être compétitifs dans la sous-région.

Il a également indiqué que les écoles paramédicales publiques et privées qui ne seront pas capables de mettre en œuvre cette recommandation vont être transformées en écoles professionnelles de santé pour former les personnels d'appui comme les urgentistes, les ambulanciers, les aides-soignants, etc.

Les Départements médicaux qui ne vont pas être transformés en universités ou instituts de santé, vont former les personnels dont le Ministère a besoin comme les radiologues. Il a également signalé que dans les écoles professionnelles, la filière de la médecine traditionnelle pourrait exister pour former le personnel de la santé traditionnelle. (source: www.abpinfos.com)

Rumonge: les élèves appelés à améliorer le rendement scolaire



A la veille de la rentrée scolaire, la Ministre de la jeunesse, des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication Honorable Evelyne Butoyi s'est associée mercredi 4 septembre 2019 aux élèves de la commune et province Rumonge dans les travaux de développement communautaire.

Honorable Evelyne Butoyi a interpellé les parents et leur a demandé de veiller à l'éducation de leurs enfants surtout les jeunes filles. Elle leur a recommandé de renforcer l'éducation de base pour préparer leurs enfants à faire face aux problèmes éventuels auxquels ils peuvent faire face. Elle a appelé les élèves à améliorer le rendement scolaire et à éviter les grossesses non désirées.

La Ministre en charge de la jeunesse a exhorté l'Administration et les parents à prendre en main la question de l'éducation, afin d'amener cette province à se classer parmi les meilleures. Elle a également recommandé aux élèves d'étudier avec assiduité et éviter les distractions qui les empêchent de préparer leur avenir.

En marge de ces travaux de développement communautaire, la Ministre Evelyne Butoyi et marraine de cette province a saisi cette occasion pour mobiliser les jeunes contre les grossesses non désirées: "Respectez et faites respecter vos corps. Demain, vous serez les responsables de ce pays car, le pays a investi en vous", a insisté la Ministre. La Ministre en charge de la jeunesse a appelé les élèves et leurs parents ainsi que l'administration, à dénoncer et traduire en justice les auteurs des grossesses non désirées.

A l'occasion de cette visite en commune Rumonge de la Ministre en charge de la jeunesse, le Gouverneur Bigirimana Juvénal a exprimé sa gratitude envers la Ministre et a affirmé avoir pris bonne note des conseils reçus. Il a affirmé être engagé à les mettre en œuvre, en collaboration avec les parents et l'Administration de toute la province de Rumonge.

(Source: www.rtnb.bi)

Lancement des activités dédiées à la semaine de protection sociale par le Ministère en Charge des Affaires Sociales



Le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre (MDPHASG), a procédé jeudi 29 août 2019 à Karuzi au lancement des activités de la semaine dédiée à la protection sociale et la promotion des mutualités de santé au Burundi. Les activités ont été pilotées par le Ministre Martin NIVYABANDI.

Les activités étaient organisées par le MDPHASG à travers la Commission Nationale de Protection Sociale en collaboration avec la Plateforme des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB) qui regroupe 130 associations opérant dans 91 communes sur les 119

que compte le Burundi avec 18 mille ménages bénéficiaires.

Le Ministre Martin NIVYABANDI a souhaité qu'il y ait l'extension du projet sur toutes les communes du pays et que ce dernier passe de 18 mille ménages à au moins 100 mille. Les prioritaires étant les plus vulnérables, un des objectifs du développement durable en matière de santé.

Le Président de la PAMUSAB Monsieur Charles Nahimana a saisi cette occasion pour demander aux autres intervenants de travailler en synergie pour franchir cette étape. Il a demandé à ce que l'administration locale s'implique dans la sensibilisation de la population pour que cette dernière comprenne l'intérêt d'être affilié à une mutualité de santé. Aux partenaires, Monsieur Charles Nahimana leur a demandé d'augmenter les financements afin de couvrir tout le pays. (source: www.rtnb.bi)

Le Ministère en charge de l'agriculture vulgarise les missions et les rôles de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire



Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a organisé mercredi 04 septembre 2019, au chef-lieu de la province Makamba, un atelier de sensibilisation et de vulgarisation des missions et du rôle de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA).

Cet atelier avait pour but de porter à la connaissance du public, le fonctionnement de cette agence créée par le décret n°100/047 du 5 mai 2018.

Selon le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Mr. Emmanuel Ndorimana, l'ANAGESSA a été créée pour trouver des solutions liées aux problèmes de la gestion des récoltes en vue de garantir une réserve alimentaire physique dans le cadre de la lutte contre les disettes périodiques dues à la carence alimentaire causée par les aléas climatiques. M. Emmanuel Ndorimana a indiqué que cette agence vient contribuer à la stabilisation des prix en cas de faible production, à assurer la bonne gestion des récoltes et à assister les victimes des catastrophes liées aux changements climatiques.

Le Secrétaire Permanent au Ministère en charge de l'Agriculture a fait savoir que cette agence va désormais barrer la route aux commerçants spéculateurs qui, en cas de surproduction, raflent les récoltes à de faibles coûts pour les revendre à des prix exorbitants.

Il a précisé qu'au moment de la récolte, l'agence achètera les produits agricoles des groupes coopératifs à un prix abordable pour les revendre à un prix raisonnable également. Et d'ajouter que l'ANAGES-SA a des fonds propres pour faire cette opération.

Monsieur Emmanuel Ndorimana a également souligné que parmi les principales missions de cette agence figurent la construction et la gestion des infrastructures de stockage ainsi que l'approvisionnement du marché en vivres contenus dans les stocks, dans le respect des standards internationaux de conservation et de qualité.

S'agissant de la relation entre les coopératives et l'agence ANAGESSA, Monsieur Festus Ntihabose, Directeur Général de cette agence a indiqué qu'ANAGESSA va travailler en étroite collaboration avec les coopératives agricoles par le biais des communes

et des Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage qui se chargeront de donner des orientations en matière de conservation et de traitement des récoltes. Ces bureaux provinciaux faciliteront également la collecte des produits agricoles pour constituer un marché commun mais aussi les procédures de compétition pour la vente des produits agricoles.

Avaient pris part à cette réunion de sensibilisation les intervenants dans le domaine de l'agriculture des provinces du sud du pays à savoir Makamba, Bururi, Rumonge et Rutana. Des réunions du genre avaient déjà été tenues successivement à Gitega pour les provinces du centre-est, à Ngozi pour les provinces du nord et à Bujumbura pour les provinces de l'ouest. (source: www.rtnb.bi)

Mwaro: la police appréhende des bandits armés



Le Porte-Parole du Ministère de la Sécurité Publique M. Pierre Nkurikiye a sorti une déclaration le mardi 3 septembre 2019 où il a annoncé que la police nationale a appréhendé 3 voleurs armés sur les collines Kibenga et Kirehe de la commune Kayokwe en province Mwaro.

Selon M. Pierre Nkurikiye, ces malfaiteurs ont blessé une enseignante de cette localité et un des bandits a été tué. (source: www.rtnb.bi)

Un avion laboratoire va survoler certaines provinces pour calibrer les équipements de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi



Le Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile(AACB) du Burundi Monsieur Habimana Emmanuel, a sorti samedi 31 août 2019 un communiqué de presse relatif au survol à basse altitude d'un aéronef qui va se faire à partir du 1er septembre 2019, dans le cadre de mise en œuvre des normes internationales en matière de sécurité.

Monsieur Habimana Emmanuel a dit que l'AACB vient de finaliser l'élaboration de nouvelles procédures de vol ou routes aériennes, basées sur satellite, et tenant compte des obstacles dans l'espace aérien du Burundi, un travail qui a été effectué par la société américai-

ne JEPPESEN spécialisée en la matière.

Ces procédures doivent être calibrées et validées par un avion laboratoire en les survolant, avant d'être publiées pour opérationnalisation, a indiqué Monsieur Habimana Emmanuel.

Il a ajouté que les équipements au sol doivent être aussi calibrés en vol pour confirmer que les signaux qu'ils émettent sont conformes aux normes internationales afin de ne pas dérouter le pilote et ainsi causer des accidents.

C'est dans ce cadre qu'un avion laboratoire survolera l'espace aérien du Burundi, surtout les provinces de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke en vue de calibrer les équipements qui guident les avions dans l'atterrissage et ainsi valider les nouvelles procédures de vol dans l'espace aérien du Burundi, une opération qui commen-

ce du 01 au 07 septembre 2019, a souligné Monsieur Habimana Emmanuel.

Il a profité de l'occasion pour tranquilliser la population des localités citées lors de ces opérations qui pourront se dérouler à basse altitude. Les avions qui ne sont pas connectés au satellite vont continuer à utiliser la méthode classique, mais l'usage du satellite permet de sécuriser les avions et les passagers au décollage et à l'atterrissage, ils auront des facilités à prendre des raccourcis, utiliser peu de carburant et surtout va permettre à réduire sensiblement l'émission des gaz à effets de serres, a conclu Monsieur Habimana Emmanuel. (source: www.rtnb.bi)

Clôture du festival "Igihugu": les sites de mémoire patriotique devraient être réhabilités



Le festival "Igihugu" qui a débuté mercredi 28 août a pris fin à Gitega samedi 31 août 2019. Les cérémonies de clôture ont eu lieu au stade "Ingoma" de Gitega et ont été rehaussées par la présence du Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local et de celui de la Défense Nationale et des Anciens Combattants. Les festivaliers ont recommandé la réhabilitation de tous les sites de mémoire profanés.

Les cérémonies ont débuté par des présentations riches en cadences et rythmes variés des célèbres artistes du pays sans oublier les incontournables tambourinaires de Gishora et bien d'autres recettes culturelles.

Dans son discours de circonstance, le Président du Comité du Festival, OPP1 Pierre Nkurikiye a retracé les étapes du périple suivi par le festival et les lieux de mémoire du pays visités. Il a saisi cette occasion pour lancer un appel pour la réhabilitation de tous les symboles patriotiques du pays qui ont été profanés. OPP1 Pierre

Nkurikiye a exprimé la nécessité de restitution de tous les biens spoliés par la colonisation.

Le Ministre en charge de l'Intérieur Monsieur Pascal Barandagiye, envoyé spécial du Président de la République dans ces cérémonies, a rendu hommage aux initiateurs de ce festival destiné à réhabiliter l'honneur historique de la nation burundaise.

Le Ministre Barandagiye a déclaré avoir pris bonne note des recommandations issues de ce festival et a indiqué que la réhabilitation des symboles historiques de la nation est un impératif. Il a également soutenu la nécessité de réclamer la restitution des biens spoliés par les puissances coloniales à savoir l'Allemagne et la Belgique.

Au cours de ces cérémonies, le Président du Comité du Festival a procédé à la remise des trophées aux vaillants-patriotes. Le premier trophée a été remis au roi Mwezi Gisabo qui a combattu les envahisseurs impérialistes jusqu'à sa dernière énergie. Le deuxième trophée a été remis au Prince Louis Rwagasore, héros de l'indépendance du Burundi.

C'est le Ministre en charge de la Défense Nationale qui a accueilli ces trophées au nom de ces vaillants-patriotes.

Le troisième trophée a été décerné au Président Pierre Nkurunziza qui s'est illustré en 2015 par les actes de bravoure en combattant victorieusement contre l'impérialisme qui voulait renverser les institutions démocratiquement élues au Burundi.

Le Ministre en charge de l'Intérieur, en tant qu'envoyé du Chef de l'Etat a été chargé de remettre ce

symbole d'honneur à qui de droit.

La suite des festivités a été marquée par un concert où plusieurs artistes se sont succédés au podium pour agrémenter les cérémonies en alternance avec les exhibitions des tambourinaires de Gishora.

(source: www.rtnb.bi)

Les commerçants de Bubanza contribuent aux élections 2020



L'association des commerçants de Bubanza a déposé, samedi 31 août 2019 sa contribution aux élections de 2020 à la Bancobu de la commune Mpanda dans la province de Bubanza. Le Président

de cette association M. Pépin Nzokirantevye a indiqué qu'ils ont répondu à l'appel du Chef de l'Etat S.E Pierre Nkurunziza qui a rappelé à toute la population burundaise qui le souhaite de continuer à donner leurs contributions aux élections de 2020.

Le Gouverneur de la province de Bubanza M. Thérénce Nobus Butoyi qui est associé à ces commerçants, a appelé les autres commerçants de Bubanza à emboîter le pas de leurs collègues. Selon lui, la contribution aux élections est toujours nécessaire même si la somme exigée est déjà rassemblée, a-t-il conclu.

(Source: www.rtnb.bi)

Les réfugiés continuent de regagner leur patrie



Le jeudi 5 septembre 2019 vers 12h, à la Frontière Mugina, 520 personnes, en provenance de la République unie de Tanzanie dans le camp Nyarugusu ont été rapatriées par HCR. Ces personnes étaient composées de 203 ménages dont 277 femmes et 243 hommes. Ils sont respectivement originaires de Makamba (398 personnes), Rumonge (56 personnes), Ruyigi (38 personnes) et Rutana (28 personnes).

(Source: Ministère en charge de la Sécurité Publique)

La Police burundaise procède à la remise des vaches volées en Tanzanie

En date du 2 septembre 2019 vers 16h00, la Police Nationale du Burundi, Commissariat de Police de Rutana a procédé à la remise de 42 vaches volées en Tanzanie aux propriétaires tanzaniens.

Pour le côté burundais, étaient présents, le Gouverneur de la province Rutana, l'Administrateur de la commune Mpinga-Kayove, le commandant de 421 Bataillon comando et le chef de zone Kayove. Pour le

côté tanzanien, était présente une délégation conduite par mutendaji wa Kijiji cha KIYUNGWE (KASURU) et les propriétaires de ces vaches. (Source : le Ministère en charge de la Sécurité Publique)



Les Militaires du 48^{ème} bataillon de l'AMSOM posent un acte charitable



Les militaires du 48^{ème} bataillon de l'African Union Mission in Somalia (AMISOM) ont posé un acte de charité le jeudi, 06 septembre 2019, respectivement à l'hôpital Prince Régent Charles de la Mairie de Bujumbura et à l'orphelinat Marie Mère de la consolation situé dans la province Bubanza.

A l'hôpital Prince Régent Charles, ils ont réglé la facture de 5 millions 700 mille pour 7 patients indigents hospitalisés et établis qui ont manqué l'argent pour payer leur facture. Les bénéficiaires se sont réjouis de cet acte charitable et ont remercié ces militaires tout en deman-

dant à toute âme charitable de venir en aide aux démunis qui ne sont pas en mesure de régler leurs factures.

Après l'hôpital Prince Régent Charles, les militaires de la 48^{ème} Bataillon de l'AMISOM ont également posé un acte charitable à l'orphelinat Marie Mère de la consolation de la province Bubanza en octroyant une aide en vivres.

Selon le Lieutenant colonel Emery Minani, cette aide résulte de l'effort consenti par les militaires de la 48^{ème} Bataillon de l'AMISOM dont il est le commandant. Ces militaires viennent de rentrer de leur mission de maintien de la paix en Somalie.

Quant au responsable de cet orphelinat, père Justin Banzubaze, il a remercié ces militaires de leur âme charitable pour avoir prêté main forte à cet orphelinat étant donné que leur travail d'éduquer les nourrissons est très délicat. Il leur a demandé d'être des ambassadeurs de cet orphelinat surtout qu'ils venaient de constater leur vécu quotidien.

Cet orphelinat qui a vu le jour le 01 avril 2004 par l'idée de Monseigneur Jean Ntagwarara, héberge actuellement 65 enfants orphelins. (source: www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi